



► **Contexte :**

En 2008 la commune de Bidache, qui s'est jusque-là essentiellement développée à travers la construction de logements individuels, souhaite contenir son extension urbaine en concentrant son développement futur à proximité immédiate du centre bourg dans le secteur Cheberse (5 hectares).

En effet, le corollaire de cette forme de développement est l'accélération du processus d'étalement urbain et de consommation foncière, avec des incidences directes sur l'accroissement du coût des dépenses publiques. (Réseau d'assainissement, voiries,...).

L'objectif de la commune est de mettre en œuvre sur une emprise foncière de 6 hectares dont elle est propriétaire un programme maîtrisé à la fois en termes de coûts, de formes urbaines et de mixité.

Pour cela elle souhaite organiser une consultation permettant de désigner un aménageur et de définir les contours de la procédure opérationnelle à mettre en œuvre.

► **Partenaire(s) :**

AUDAP, Plan d'Urgence Logement

► **Missions :**

- Pré-étude de programmation
- Pré-étude de faisabilité financière
- Définition des différents coûts de commercialisation
- Rédaction du cahier des charges de consultation de l'équipe d'AMO

